

Image not found or type unknown



Retenue sur caution après départ du locataire

Par **simplebailleur**, le **24/11/2016** à **08:30**

Bonjour après avoir effectué l'état des lieux sortants de mon locataire j'ai payé pendant son bail une facture de détartrage des corps de chauffe de la chaudière puis lui retenir cette somme sur la caution ?

merci pour vos réponses.

Cordialement.